

AL-OX
D068C0.3

 Etiquette 5.1 :
Substances
comburantes.

 Etiquette 8 : Matière
corrosive.


O : Comburant



C : Corrosif

Producteur

 CID LINES NV/SA
Waterpoortstraat, 2
B-8900 Ieper Belgique-Belgie
Tel. + 32 57 21 78 77
Fax +32 57 21 78 79
En cas d'urgence : + 32 70 245 245

Distributeur responsable

 CID LINES NV/SA
Waterpoortstraat, 2
B-8900 Ieper Belgique-Belgie
Tel. + 32 57 21 78 77
Fax +32 57 21 78 79
En cas d'urgence : + 32 70 245 245

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification de la société : Voir distributeur.
Identification du produit : Liquide.
Nom commercial : AL-OX
Usage : Industriel. Voir fiche technique pour des informations détaillées.

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Nom de la substance | Contenance | No CAS | No CE | Numéro index | Classification |
|---------------------------------|-------------|-----------|-----------|--------------|-------------------------------------|
| Peroxyde d'hydrogène | : env. 50 % | 7722-84-1 | 231-765-0 | 008-003-00-9 | O; R8 R5 Xn; R20/22 C; R35 |
| Humidifiant | : | ---- | ---- | ---- | Xi; R36 |
| Agent stabilisant et complexant | : | ---- | ---- | ---- | |

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Substances dangereuses : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
Mode d'exposition dominant : Inhalation des vapeurs. Contact avec la peau et les yeux.
Symptômes liés à l'utilisation
 - Inhalation : Gorge douloureuse. Toux. Essoufflement. Douleur de poitrine.
 - Contact avec la peau : Rougeurs, douleur. Provoque des brûlures.
 - Contact avec les yeux : Rougeurs, douleur. Vision brouillée. Risque de lésions oculaires graves.
 - Ingestion : Danger sérieux par ingestion. Gorge douloureuse. Douleurs abdominales, nausées. Sensation de brûlure.

4. PREMIERS SECOURS

Premiers soins
 - Inhalation : Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos. Appeler un médecin.
 - Contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Rincer abondamment à l'eau. Consulter un médecin.
 - Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.
 - Ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir, à cause des effets corrosifs. Emmener à l'hôpital.
Autres informations : Dans tous les cas : Consulter un médecin.

AL-OX
D068C0.3
5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|-------------------------------------|---|
| Classe d'inflammabilité | : Comburant. |
| Prévention | : Pas de flammes nues. Ne pas fumer. |
| Moyens d'extinction | : Tous les agents d'extinction sont utilisables. |
| Incendies avoisinants | : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. |
| Risques particuliers | : Réagit violemment avec : Combustibles. Peut provoquer un incendie. |
| Protection contre l'incendie | : Porter un équipement de protection adéquat. |
| Procédures spéciales | : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

| | |
|---|---|
| Précautions individuelles | : Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate. |
| Précautions pour l'environnement | : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. |
| Mesures après fuite / épandage | : Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Diluer les résidus et rincer. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

| | |
|--|---|
| Précautions lors du maniement et de l'entreposage | : Eviter toute exposition inutile. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué. |
| Stockage | : Conserver à l'écart de la chaleur. Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. |
| Manipulation | : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. |

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

| | |
|----------------------------------|--|
| Protection individuelle | |
| - Protection respiratoire | : Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes. |
| - Protection de la peau | : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. |
| - Protection des yeux | : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité. |
| Hygiène industrielle | : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition. Lavez les vêtements avant réutilisation. |

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|-------------------------------------|-------------------|
| Etat physique | : Liquide. |
| Couleur | : Incolore. |
| Odeur | : Inodore. |
| pH | : 1-4 |
| Masse moléculaire | : 34 |
| Point de fusion [°C] | : -50 |
| T°d'ébullition initiale [°C] | : 114°C |
| Densité | : 1.200 kg/l |
| Viscosité | : Non applicable. |
| Solubilité dans l'eau | : Complète. |

AL-OX
D068C0.3
9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Point d'éclair [°C] : Aucune donnée disponible.
 Temp. d'autoinflammation [°C] : Non applicable.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère :
 Gaz inflammables.
 Réactions dangereuses : Réagit violemment avec : Agents réducteurs (combustibles).
 Propriétés dangereuses : Les vapeurs se mélangent facilement à l'air. Attaque : Composés organiques.
 Conditions à éviter : Chaleur.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 1000 mg/kg
 Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

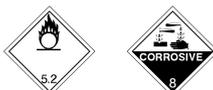
DCO-valeur [mg/l] : Aucune donnée disponible.
 DBO5-valeur [mg/l] : Aucune donnée disponible.
 Biodégradation [%] : >95%

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Etiquette(s) de danger



: O : Comburant Corrosif.

- Nom d'envoi propre : UN 2014 PEROXYDE D'HYDROGÈNE EN SOLUTION AQUEUSE, 5.1 (8), II
 - No ONU : 2014
 - I.D. n° : 58
 - ADR/RID : Classe : 5.1
 Groupe : II

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Symbole(s)


 : Corrosif.
 O : Comburant

- Phrase(s) R : R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
 R34 : Provoque des brûlures.

- Phrase(s) S : S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
 S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si

AL-OX**D068C0.3****15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES (suite)**

possible lui montrer l'étiquette).

16. AUTRES INFORMATIONS

| | |
|--|---|
| Autres données | : Aucun(e). |
| Phrases relatives aux dangers | : Corrosif pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. |
| Liste des symboles pertinents (chap. 2) | : Corrosif. O : Comburant Irritant. |
| Liste des phrases R pertinentes (chap. 2) | : R5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur. R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles. R20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion. R35 : Provoque de graves brûlures. R36 : Irritant pour les yeux. |

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document